

Pour vous abonner à la Lettre  
Entreprises & Défense [LIEN](#)

## Repères

### Investissements DGA en 2015 :

« Equipements des forces »  
Engagements : 11 Md€  
Paiements : 10,7 Md€  
« Etudes amont »  
Engagements : 727 M€  
Paiements : 852 M€

### L'Hexagone Balard en quelques chiffres :

16,5 hectares de superficie  
totale  
87.200 m<sup>2</sup> de façades  
5.600 m<sup>2</sup> de panneaux photo-  
voltaïques  
2 espaces de restauration de  
3.500 places (7.200 repas  
par jour)  
3.135 bureaux, dont 1.521  
bureaux individuels  
15.200 ordinateurs  
400 salles de réunion  
700 chambres  
108 ascenseurs  
Une piscine de 25 mètres  
Un pôle d'activités sportives

### Rémunération mensuelle nette du personnel civil titulaire de la Défense en 2014 (salaire médian) :

Administrateur civil hors  
classe : 6.847 €  
Attaché d'administration :  
3.150 €  
Secrétaire administratif de  
classe normale : 2.246 €  
Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup>  
classe : 1.548 €

Sources : ministère de la Défense  
et rapports parlementaires.

## Partenaire 2016



sbergouignan@  
ataoconsulting.com  
www.ataoconsulting.com/

## Trois questions au...

### Général Philippe Boutinaud

Commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)



### Pourriez-vous nous présenter la BSPP et ses missions ?

C'est Napoléon I<sup>er</sup> qui créa le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris en 1811 et le plaça sous l'autorité du préfet de police. La BSPP est aujourd'hui forte de 8.600 hommes et femmes, dont 8.000 à Paris et environ 600 dans des détachements extérieurs. Elle est chargée du secours aux personnes et de la sauvegarde des biens dans la capitale et les trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Elle constitue la plus grosse unité de sapeurs-pompiers en Europe et la troisième dans le monde après celles de Tokyo et de New-York. Elle effectue près de 450.000 interventions annuelles, soit un peu moins de 1.250 par jour.

### Quels sont les grands défis auxquels doit faire face la brigade ?

Je préfère parler « d'enjeux » plutôt que de « défis ». L'action quotidienne de la BSPP s'inscrit dans « l'exceptionnel des autres ». Même l'intervention la plus anodine présente un caractère exceptionnel si on se place du côté de la victime. Et donc, l'enjeu pour la brigade c'est d'abord et avant tout de répondre de la façon la plus adaptée techniquement et éthiquement aux multiples sollicitations quotidiennes qui sont autant de situations exceptionnelles pour ceux qui sont directement concernés.

L'autre enjeu majeur, c'est évidemment d'être toujours prêt à faire face à l'événement hors norme. La menace terroriste est l'enjeu majeur de notre époque et l'année 2015 a été terrible à cet égard. Les événements du 13 novembre 2015 constituent assurément la plus importante opération de secours de la BSPP par le nombre de victimes que nous ayons eu à traiter depuis les bombardements de la seconde guerre mondiale. Mais la menace évolue constamment et nous nous attachons à l'anticiper autant que faire se peut. Le « Grand Paris » fait également partie de nos préoccupations. Nous étudions déjà depuis plusieurs années les conséquences d'une telle évolution sur les réseaux de transport, sur les nouveaux risques de notre secteur de compétence ou encore sur les évolutions démographiques qui en découleront. Quels que soient les choix qui seront retenus sur la physionomie future de la métropole, un principe doit rester intangible : l'égalité de chaque citoyen devant l'accès aux secours d'urgence.

Dans un avenir plus proche, la brigade sera mobilisée par le projet de plateforme unique de réception des appels d'urgences police et pompiers (17, 18 et 112) en même lieu. Cela nous permettra, de traiter plus efficacement les appels urgents, d'adapter la réponse au juste besoin et de croiser l'information entre la police et les pompiers pour améliorer la réponse d'urgence des services publics.

Les enjeux ou défis sont multiples mais à notre époque, si l'on s'arrête de progresser, on ne stabilise rien, on régresse. Aussi, je veux que la brigade reste « moteur » dans le domaine du secours d'urgence.

### Quels liens entretient la BSPP avec le monde de l'entreprise ?

Ils sont multiples. Tout d'abord, notre institution doit vivre et progresser au rythme des avancées technologiques. Elles sont en effet des éléments incontournables de notre quotidien et le sapeur-pompier doit saisir les opportunités technologiques pour améliorer sa sécurité et être plus performant dans son engagement au profit des autres. Notre bureau études et prospective est chargé de cette dynamique et entretient un lien permanent avec les industriels français et étrangers. Plusieurs autres bureaux interagissent quotidiennement également avec le monde de l'entreprise. Je pense en particulier à nos préventionnistes qui ont un rôle très important dans l'évolution de la réglementation de la protection contre l'incendie. Enfin, la cellule reconversion de la brigade permet aux sapeurs-pompiers militaires qui quittent l'institution de retrouver un emploi dans le secteur public ou privé. Pour mener à bien cette mission, elle travaille avec plus de 250 entreprises partenaires. Le profil de nos militaires pour ces recruteurs est très apprécié. En effet, au cours de leur carrière, ils ont acquis des qualités indéniables, tant par leur savoir-faire que par leur savoir-être.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les responsables de l'Association sont bénévoles. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger la Synthèse des activités 2014 [LIEN](#)

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2016 [LIEN](#)

## Un officier-marinier et un officier de marine lauréats du « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2015

Créé par l'Association des entreprises partenaires de la Défense, le « Prix de la reconversion des militaires » Edition 2015 a été remis le mardi 8 décembre à l'École militaire à Paris.

### Prix de la reconversion des militaires 2015 option « création d'entreprise »

**David Prudenzano**  
brasserie artisanale  
« Bleizi Du » (Morlaix)



Ancien sous-marinier spécialité « détecteur anti-sous-marin » avec plus de 12.000 heures de plongées, David Prudenzano a ouvert à Morlaix une brasserie artisanale et familiale bio élaborant quatre types de bières. Ce projet, une véritable passion, est pensé dans le cadre d'un « état d'esprit bio » en utilisant non seulement des produits bio, mais également en réutilisant les déchets (les drêches) pour nourrir des « Black Angus » des monts d'Arrées, la fameuse race de vaches bouchères. Toujours dans cette même approche, le développement de la production du houblon dans le Finistère est prévu dans les prochaines années. David Prudenzano souhaite que ses clients viennent acheter ses produits sur place, guidés par la curiosité de voir son laboratoire de fabrication à Morlaix. [LIEN](#)

Contact : [bleizidu@gmail.com](mailto:bleizidu@gmail.com)



### Prix de la reconversion des militaires 2015 option « reprise d'entreprise »

**Nicolas Ruelle**  
reprise de la société CSEM  
à Saint-Loubès (Gironde)



Ancien officier de marine (Ecole Navale, promotion 2000) spécialisé dans le nucléaire (il a dirigé les chaufferies nucléaires du porte-avions Charles de Gaulle) Nicolas Ruelle est à l'origine de Mother Ship, un projet de développement industriel basé sur la reprise de la société CSEM, un spécialiste de l'équipement portuaire basée à Saint-Loubès dans l'Entre-deux-Mers (Gironde).

Cette chaudronnerie employant 20 personnes est spécialisée dans l'étude, la conception, la fabrication, la pose et la maintenance d'équipements portuaires pour l'amarrage et l'accostage. Le but est de donner à la France un spécialiste d'envergure internationale dans le domaine. Les enjeux majeurs du développement sont des innovations techniques et l'export, principalement en Afrique et en Amérique du Sud. [LIEN](#)

Contact : [n.ruelle@cesm-maritime.com](mailto:n.ruelle@cesm-maritime.com)

### « Coup de pouce »

Le Jury a également décidé de donner un « coup de pouce » à Franck Fayet, auxiliaire sanitaire de l'armée de Terre, pour un projet d'ouverture d'une poissonnerie « La cabane du pêcheur » à Narrosse, près de Dax (Landes).

Contact : [franck.fayet@sfr.fr](mailto:franck.fayet@sfr.fr)

## La réserve opérationnelle en quelques chiffres

	Cible 2014	Réalisés	Coût moyen en €/jour
Terre	21.500	15.453	102 €
Marine	7.500	4.696	112 €
Air	6.300	4.324	100 €
Gendarmerie	24.977	27.075	83 €

En 2014, 10.695 contrats n'ont pas été reconduits et 9.219 nouveaux engagements signés. 19,01 % des réservistes opérationnels n'ont pas eu d'activité durant l'année. 35,14 % ont eu plus de 20 jours d'activité et 20,38 % plus de 30 jours.

Source : Rapport sur la réserve militaire 2014  
[LIEN](#)

Le livre II du code de la Défense décrit les obligations des employeurs vis-à-vis de leurs salariés réservistes opérationnels :

Pour l'employeur, sur demande d'un salarié :

- . obligation de libérer son salarié jusqu'à 5 jours par an avec un préavis d'un mois ;
- . refus possible au-delà des 5 jours (motivé et notifié) ;

. disposition salariale laissée à son initiative (maintien total ou partiel, suspension).

Pour le réserviste opérationnel :

- . droit à 5 jours d'activité par année civile ;
- . préavis d'un mois obligatoire ;
- . obtention de l'accord de l'employeur au-delà des 5 jours.

Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

Membres du Comité d'honneur : Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey

## Entreprises & Défense

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2016 avec le soutien de ATAO Consulting.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.

Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.

Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : [contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr](mailto:contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr)

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.